

ETAT CIVIL

DU 01/05/23 AU 30/06/23

NAISSANCES :

♀ Giulia Le Gourd'hier 17/06/2023
♀ Ezéchiel Laventin 26/06/2023

DECES :

Marie-Louise Marchand 23/06/2023

Marie-Louise MARCHAND
1928 – 2023

3ème adjointe de 1995 à 2001



"La doyenne du village s'en est allée. Nous saluons sa mémoire avec beaucoup de respect"

Nicolas Bey

LES ASSOC' DU VILLAGE

Retour en image sur les manifestations du village.



COMITE DES FETES

Les visiteurs sont venus nombreux faire un tour au vide grenier en juin organisé par le comité des fêtes.



VELLESPORT

Le tournoi de pétanque privé organisé par l'association Velle'sport a réuni 12 triplètes.

VELLESCOT EN IMAGE



Il existe beaucoup d'espèces de grenouilles... et à Vellescot, on en trouve également en pierre décorative, se dorant la pilule au rond point ! Les membres de la commission fleurissement ne manquent vraiment pas d'imagination. Merci à eux !

Depuis peu, Masséline, l'institut de massage rue des bouleaux, propose un nouveau massage qui s'intitule "le chant des bols". C'est un voyage multisensoriel avec sept bols tibétains. Contacts : 07 56 88 50 55



Un pot de départ a été organisé à la veille des vacances scolaires pour saluer le départ de la maîtresse Sandra Serrière et la remercier pour les quatre années d'enseignement au sein de l'école du village.



Le salon de coiffure Christine Coiff a fermé fin juin 2023. Vingt-huit ans au service d'une clientèle fidèle, nous souhaitons une bonne retraite bien méritée à Christine Noirat.

Bulletin trimestriel n°13
Juillet / août / septembre 2023

VELLESCOT INFOS



Chères VELLESCOTINES, Chers VELLESCOTINS,

Comme à notre habitude, le conseil municipal et moi-même espérons que vous et vos proches allez pour le mieux et que votre été se prépare dans les meilleures conditions. La période délicate que notre Pays traverse à l'heure actuelle doit nous rappeler que le maître mot pour défendre nos valeurs républicaines est le respect des valeurs et des institutions de notre Pays. Ce respect que nous nous devons d'inculquer à notre jeunesse pour préserver des références telles que l'implication de chacun au bien-être de tous et l'exemplarité en tant que personne responsable afin de démontrer à nos jeunes administrés que le vivre ensemble existe et doit continuer.

L'été étant là, les premières chaleurs également, ce qui a généré l'arrêté préfectoral du 19 juin concernant le tableau de restriction d'eau dont chacun d'entre vous a eu une copie dans sa boîte aux lettres. Nous vous invitons à la plus grande vigilance et au respect des consignes demandées afin que la situation puisse revenir très rapidement à la normale.

Concernant le budget, les premiers investissements prévus en 2023 ont été réalisés au mois de juin avec la pose par la société Coulon de volets roulants solaires sur les fenêtres de l'école, du bureau de la Mairie ainsi que de la salle de classe. Puisqu'il est évoqué la salle de classe, je profite de l'occasion pour remercier et féliciter, au nom du conseil municipal, des parents d'élèves et moi-même, Maîtresse Sandra Serrière qui nous quitte après 4 ans de bons et loyaux services. Sandra prendra ses futures fonctions au sein de l'école de Fousse-magne.

Le mois de juin a vu également l'arrivée de l'employé communal Benjamin Paysan, emploi partiel partagé avec la commune de Suarce. Benjamin sera présent les lundi, mardi et vendredi après-midi. Nous lui souhaitons la bienvenue sur la commune et espérons que notre collaboration sera prospère et pérenne.

En termes d'animation nous réitérerons les "Mercredis de l'été" pour les petits Vellescotins présents dans le village de mi-juillet à mi-août, les mercredis concernés sont les 19 et 26 juillet ainsi que les mercredis 02 et 09 août de 14h à 16h30 pour les enfants de 3 à 12 ans.

Concernant l'ouverture prochaine de la maison du terroir, les travaux d'aménagements suivent leurs cours avec la pose du comptoir d'accueil, la future installation des vitrines réfrigérées et de l'îlot central et surtout la création de la structure commerciale qui gèrera le magasin. Cette association s'appellera Vell'Comm et s'articulera autour d'un chantier d'insertion accompagné par un encadrant ainsi que du bureau récemment constitué. L'ouverture est toujours prévue pour la rentrée et les démarches vont continuer tout l'été pour faire de ce magasin un lieu de vie et de convivialité. Cette convivialité que je vous souhaite ainsi qu'un magnifique été, prenez bien soin de vous et de vos proches et je compte sur l'implication de chacun afin que notre quotidien soit le plus agréable possible et que la quiétude si importante en ces instants de troubles nationaux puisse continuer à régner sur notre beau petit village. Dans l'attente du plaisir de vous revoir.

Bien à vous.

Le maire,
Nicolas Bey

RESTRICTION PROVISOIRE DES USAGES DE L'EAU : NIVEAU ALERTE

A compter du 19 juin 2023, le Territoire de Belfort passe au niveau alerte portant restriction provisoire des usages de l'eau (arrêté préfectoral n° 90-2023 - 06-19-0004, pour une durée d'application de 3 mois).



Parmi les mesures les plus significatives :

- Interdiction d'arrosage entre 8h et 20h,
- Interdiction du remplissage et vidange de piscines privées de plus d'1 m³ (sauf remise à niveau nocturne et premier remplissage si le chantier avait débuté avant les premières restrictions),
- Limitations aux possibilités de lavage de véhicules (uniquement avec du matériel haute pression)

Le préfet du Territoire de Belfort restera particulièrement attentif à l'évolution de la situation.

En cas d'aggravation, et conformément à l'arrêté cadre interdépartemental en vigueur, de nouvelles mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau pourront être prises.



DES NOUVEAUX VOILETS SOLAIRES

Les volets existants et vétustes du bâtiment Mairie/École ont été remplacés par des volets roulants solaires. Des volets autonomes qui ne nécessitent aucun branchement, ils fonctionnent grâce à l'énergie du soleil, sans avoir recours à l'électricité communale. C'est l'entreprise Coulon de Autrechêne qui s'est occupée de ce changement.

Coût des travaux :
9 110 HT dont :
2 300 € par la CCST
2 000 € par le Département
4 810 € par la Commune



LES MERCREDIS DE L'ETE FONT LEUR RETOUR

Pour la deuxième année consécutive, la commune réitère l'opération récréative "Les mercredis de l'été".

Durant quatre mercredis, des structures gonflables s'invitent dans la cour de l'école, et des jeux de société sont également à disposition dans la salle communale.

Un flyer destiné aux petits Vellescotins de 3 à 12 ans a été mis en boîte aux lettres.

Bien entendu, les autres enfants présents sur la commune ces jours-là sont les bienvenus.



- Le 19 juillet 2023
- le 26 juillet 2023
- le 02 août 2023
- le 09 août 2023

Sous la surveillance des parents.

De 14 h à 16 h 30, les enfants peuvent s'amuser et profiter de ces installations estivales. Le goûter leur est offert.

DES NOUVELLES DE LA MAISON DU TERROIR

Le bâtiment et les extérieurs sont terminés (reste quelques petites finitions).

La période est dédiée à l'aménagement intérieur.

Les vitrines et agencements sont en commandes, la fabrication et pose du bar-acueil est commencée et les enseignes commandées.



La structure d'insertion qui gèrera la commercialisation a été créée et elle s'appelle VELL'COMM.

C'est cette structure dorénavant qui prendra contact avec la quinzaine de fournisseurs / producteurs afin d'être prête à ouvrir avant le dernier trimestre 2023.